

Véhicules blindés

21 janvier 2025

Points clés

- Les véhicules blindés sont des actifs de sécurité de haute valeur.
- Ils protègent contre certaines menaces, mais pas toutes. Ils peuvent protéger contre les armes légères, les petits engins explosifs, les mines antipersonnel et les foules. En revanche, ils ne protègent pas contre les tirs directs d'artillerie ou de mortier, les mines antichars, les engins explosifs de grande taille ou à charge creuse ou les munitions perforantes.
- La décision d'utiliser des véhicules blindés doit s'appuyer sur une évaluation des risques en matière de sécurité menée par un professionnel de la sécurité et coordonnée avec le Service de la sécurité sur le terrain (FSS) à Genève.
- L'utilisation de véhicules blindés implique plusieurs considérations spéciales : autorisation du gouvernement hôte, coûts, formation des conducteurs, maintenance et aliénation.
- L'équipe opérationnelle peut choisir de payer le prix des véhicules blindés à l'avance ou de bénéficier du plan de paiement par annuités sur une période de 8 ans

1. Aperçu

Les véhicules blindés sont une sorte de moyen de transport routier spécialement conçu pour protéger contre certaines menaces. Le besoin d'opérer dans des environnements de plus en plus hostiles où la sécurité fait défaut oblige parfois le HCR à acquérir des véhicules blindés et à les utiliser pour protéger son personnel et permettre à l'organisation de continuer à assumer son mandat.

Dans certaines zones, les véhicules blindés peuvent être requis en vertu des mesures de gestion des risques de sécurité du pays. Ailleurs, les véhicules blindés peuvent être une option pour avoir accès à certaines zones à haut risque, par exemple, en cas de résurgence potentielle de conflits ou de fluidité près des zones de conflit. Ils permettent souvent d'évacuer in extremis le

personnel visé par des tirs.

L'utilisation de véhicules blindés s'accompagne d'un certain nombre de considérations spéciales : autorisation du gouvernement, coût, formation spéciale, entretien, et aliénation.

Avant d'acheter des véhicules blindés, les directeurs et les responsables de la sécurité sur le terrain, en concertation avec le Conseiller principal de la sécurité sur le terrain régional/Coordinateur principal de la sécurité sur le terrain régional et le Service de la sécurité sur le terrain du siège (FSS), doivent mener une évaluation complète des risques liés à la sécurité afin de s'assurer que l'utilisation de véhicules blindés est justifiée et que ces derniers constituent la meilleure option permettant de réduire le risque.

2. Pertinence pour les opérations d'urgence

Les véhicules blindés sont très pertinents dans les opérations d'urgence, étant donné que la plupart des situations d'urgence surviennent dans des contextes impliquant des risques externes envers la sécurité mobile des agents d'organisations humanitaires.

3. Conseils principaux

Quand et dans quel but ?

Les véhicules blindés sont souvent utilisés lorsque le personnel court le risque de tomber dans une embuscade, d'être visé par des tirs de rue ou une bombe artisanale ou pris en otage. Les véhicules blindés procurent généralement une bonne protection contre les tirs d'armes légères, les explosifs à fragmentation, les ondes de choc des bombes d'artillerie et des tirs de mortier, selon la distance qui sépare le véhicule blindé du lieu de détonation.

Cependant, un véhicule blindé ne protège pas contre un tir direct de bombes d'artillerie, de tirs de mortier ou d'un lance-roquettes. De la même manière, les mines antichars sont conçues pour immobiliser un char ; le degré de protection d'un véhicule blindé n'offre aucune défense contre les mines antichars.

Les véhicules blindés utilisés par les Nations Unies ne résistent pas non plus aux rafales de mitraillettes gros calibre ou aux projectiles pouvant perforer le blindage. Le degré auquel un véhicule blindé offre une protection contre les bombes artisanales et autres engins explosifs improvisés (par exemple engins explosifs improvisés portés par une personne ou véhicules piégés) dépend de la taille et de la forme des engins projetés et du poids et du type des explosifs.

Les véhicules blindés protègent contre les tentatives de prise d'otages, mais la protection pourrait n'être que temporaire si le véhicule est immobilisé ou entouré d'éléments hostiles.

Un véhicule blindé est une mesure d'atténuation des risques adaptée contre les menaces suivantes :

- Les attaques délibérées avec armes légères
- Les tirs de rue
- Les bombes en bordure de route
- Les mines antipersonnel
- Les prises d'otages
- La piraterie routière
- Les foules hostiles
- Les véhicules piégés
- Les engins explosifs improvisés portés par une personne

Les véhicules blindés ne protègent pas contre :

- Les tirs directs d'un lance-roquettes
- Les tirs directs d'artillerie ou de mortier
- Les mines antichars
- Les grands engins explosifs improvisés
- Les tirs de mitraillettes gros calibre
- Les munitions perforant le blindage

Description et/ou particularités

Les véhicules blindés achetés par les Nations Unies adhèrent à des normes balistiques et d'explosion internationales spécifiques. Tous les véhicules blindés sont fournis au minimum avec un niveau de blindage B6, qui est suffisant, pratiquement, pour contrer toutes les petites armes (comme les balles de calibre 7,62 et 5,56 mm), sauf les obus perforant le blindage et lancés à haute vitesse.

Le HCR utilise aussi les normes VPAM BRV Édition 3 - Niveau de test VR7 (résistance du véhicule de niveau 7) et VPAM ERV Édition 3, des normes européennes qui évaluent l'intégralité du véhicule : un laboratoire d'essais autorisé certifie la capacité de tout le véhicule à contrer les armes de calibres ci-dessus mentionnés et l'impact de certains engins explosifs. Les moyens de communication, le câblage, etc., sont installés par le fabricant au cours du processus de blindage, et ce afin de ne pas compromettre le niveau de protection et la sécurité offerts par le véhicule.

En ce qui concerne la sécurité du personnel, les coûts et le poids, les véhicules blindés les plus adéquats pour le terrain sont les véhicules 4X4 Toyota Land Cruiser blindés bénéficiant du niveau de résistance du véhicule 7 (Vehicle Resistant Level 7, VR7), offrant une protection à l'ensemble des passagers et de la zone de rangement des bagages/cargaisons.

Considérations spéciales

Les véhicules blindés sont des produits particulièrement sensibles. Beaucoup de gouvernements posent des restrictions strictes à leur importation, les soumettant, généralement, à des autorisations spéciales qu'il faut demander à l'avance. Les bureaux qui cherchent à utiliser des véhicules blindés doivent se résoudre à chercher à obtenir les autorisations nécessaires pour éviter les retards de dédouanement et autres problèmes connexes.

Les véhicules blindés, des actifs de sécurité de haute valeur, sont chers. Sans compter les frais

de transport, leur coût moyen s'élève à 220 000 dollars. Les coûts supplémentaires à prendre en compte sont les suivants : assurance obligatoire par l'intermédiaire du système d'assurance du parc mondial de véhicules du HCR, pièces de rechange et entretien régulier par un atelier certifié, missions d'inspection et, enfin, aliénation.

Les usagers des véhicules blindés nécessitent une formation spécialisée. L'augmentation du poids provoquée par le blindage crée des différences extrêmes dans la dynamique de conduite. Si le conducteur ne comprend pas cette dynamique, il court le risque de renverser le véhicule, de briser les patins, etc. C'est pour cette raison qu'il est impératif que tous les conducteurs de véhicules blindés suivent une formation spéciale et que seul le personnel bien formé soit habilité à conduire un tel véhicule. Lorsque les véhicules blindés sont introduits pour la première fois auprès d'une équipe opérationnelle, il convient de veiller à ce qu'en premier lieu une formation soit organisée.

En raison du renforcement des systèmes de suspension, de transmission et de freinage, les véhicules blindés nécessitent un entretien spécifique. Lorsque les véhicules blindés commencent à poser des problèmes, leur entretien devient primordial et demande une attention particulière. Des pièces détachées qui ne sont pas adaptées aux véhicules blindés peuvent causer de sérieux ennuis. L'entretien ne peut être confié qu'à un fournisseur approuvé.

L'aliénation des véhicules blindés obéit à des contraintes spéciales. Généralement, il convient de demander conseil à l'Unité de maintenance des actifs et de la flotte du Siège.

Comment faire la demande de véhicules blindés, les mettre en œuvre ou comment demander de l'aide ?

La Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement (DESS)/le FSS est le point focal pour les caractéristiques des véhicules blindés et l'approbation des commandes au sein du HCR. La Division de la gestion financière et administrative (DFAM)/le Service mondial de la mobilité et des infrastructures (GMIS)/la Section chargée de la gestion des actifs et de la flotte (AFMS)/la Gestion du parc mondial de véhicules (GFM) a été chargée de la gestion des contrats, elle achète des véhicules blindés en vertu d'accords-cadres mondiaux uniquement, et dispose d'un certain nombre de véhicules dans son stock mondial, à Rotterdam. L'accord-cadre est signé après des tests et une validation à toute épreuve des véhicules, raison pour laquelle les véhicules blindés ne peuvent être achetés que chez un fournisseur approuvé par la DESS/le FSS.

Si votre équipe opérationnelle envisage l'usage d'un véhicule blindé, le premier point de contact est le FSS de la DESS, qui (avec les experts de la sécurité du pays et du Bureau régional) validera le besoin et donnera les conseils sur les caractéristiques du véhicule à acheter.

Une fois le besoin validé, l'adresse HQFLEET@UNHCR.ORG sera utilisée pour lancer le processus de commande.

Dès que la commande est acceptée, il sera demandé à l'équipe opérationnelle de fournir un code budgétaire pour la facturation. L'Unité chargée des locations de la GFM à l'expédition du véhicule à partir de son stock mondial.

L'Unité chargée des locations de la GFM reste le point focal pour la commande et la suite des

procédures en aval concernant le véhicule, et l'Unité de soutien technique et opérationnel (hqrepair@unhcr.org) le point focal pour l'entretien du véhicule et les questions connexes.

Les véhicules blindés ne relèvent pas du programme de location, mais l'équipe opérationnelle doit se les procurer auprès de la GFM de l'AFMS et les expédier via les plateformes logistiques mondiales.

L'équipe opérationnelle de pays a le choix entre deux modalités de paiement pour les véhicules blindés, tels qu'indiqués dans les directives en matière de chargement annuel de l'AFMS/de la GFM :

- Paiement unique en amont de la livraison
- Paiement annuel échelonné sur 8 ans.

Liste récapitulative pour les véhicules blindés

- Impliquez la DESS/le FSS, le responsable de la sécurité sur le terrain de l'équipe opérationnelle, le responsable administratif et le gestionnaire du parc des véhicules dans l'évaluation des besoins au sujet des véhicules blindés, définissant le type et la quantité qui sont nécessaires.
- Passez en revue les règles et réglementations du pays hôte au sujet de l'importation, de l'enregistrement et de l'utilisation des véhicules blindés afin de vérifier qu'il est bien possible d'importer la quantité et le type de véhicule prévus.
- Faites une demande au GMIS/à l'AFMS en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : hqfleet@unhcr.org, au sujet des véhicules blindés disponibles, du prix réel et du calendrier de livraison, en indiquant le type, la quantité et l'itinéraire de livraison/le point d'entrée dans le pays.
- Calculez les coûts estimatifs et obtenir l'approbation du responsable budgétaire de l'opération pour l'achat des véhicules blindés.
- Confirmez la commande en répondant au courrier électronique, en veillant à mettre en copie la DESS/le FSS et le responsable budgétaire.

- Organisez la formation des conducteurs des véhicules blindés en coordination avec la DESS/le FSS.
- Identifiez les ateliers locaux adaptés dotés des capacités techniques nécessaires pour assurer l'entretien et la réparation des véhicules blindés et approuvés par le fabricant ; signez un accord-cadre avec le ou les ateliers sélectionnés.
- Prévoyez un budget pour l'assurance, les pièces de rechange, les travaux d'entretien/réparation et les missions d'inspection semestrielles.

4. Liens

[Gestion des actifs et de la flotte](#)

5. Contacts principaux

Gestion du parc mondial de véhicules de la Division de la gestion financière et administrative (DFAM) : hqfleet@unhcr.org

Entretien et réparation de la GFM : hqrepair@unhcr.org